

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 13 mai 2014, à 19h00

Présents :	Le maire	John Saywell
	Les conseillers	Robert D'Auzac Michel Perreault Claude Cadieux Sébastien Gros Daniel Gauthier
	La conseillère	Louise Gorman
	Le directeur général	Jean-François Bertrand

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19h08 par John Saywell, maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Jean-François Bertrand, directeur général, en est le secrétaire.

2014-05-134 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec l'ajout suivant à « Affaires nouvelles » :

Nomination de madame Louise Gorman au comité des finances

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-135 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire d'avril 2014:

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014, 19h00, soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

RAPPORT DES COMITÉS

Le rapport du maire ainsi que les rapports des comités suivants sont déposés :

Finances, urbanisme, travaux publics, loisirs, développement économique et communication.

FINANCES & ADMINISTRATION

2014-05-136 Résolution - Approbation des comptes à payer au 30 avril 2014

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que les comptes énumérés sur la liste suggérée des comptes à approuver totalisant 377 872.68 \$ soient approuvés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par la direction générale, le comité de finances et le maire.

Le directeur général atteste qu'il y a des crédits budgétaires pour assumer ladite décision.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-137 Résolution – Adoption du règlement R189-2-14 sur l'éthique et la déontologie

Conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et;

Considérant que le règlement numéro R189-2-14 a fait l'objet d'un avis de motion donné par le conseiller Sébastien Gros lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 avril 2014;

Il y aura dispense de lecture puisque tous les conseillers ont reçu le projet de règlement et qu'aucune modification n'a été réalisée au projet de règlement pour adoption finale.

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil adopte le règlement R189-2-14 sur l'éthique et la déontologie.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-138 Résolution – Adoption du règlement R189-3-14 sur la rémunération des élus

Conformément à la Loi sur le traitement des élus et;

Considérant que le règlement numéro R189-3-14 a fait l'objet d'un avis de motion donné par le conseiller Sébastien Gros lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 avril 2014;

Il y aura dispense de lecture puisque tous les conseillers ont reçu le projet de règlement et qu'aucune modification n'a été réalisée au projet de règlement pour adoption finale.

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil adopte le règlement R189-3-14 sur la rémunération des élus.

Adopté à la majorité
Louise Gorman vote contre
Le maire se prévaut de son droit de vote et vote pour

2014-05-139 Résolution – Adoption du règlement R189-4-14 sur la gouvernance

Attendu que le conseil municipal désire doter la municipalité de certaines règles de gouvernance et;

Considérant que le règlement numéro R189-4-14 a fait l'objet d'un avis de motion donné par le conseiller Sébastien Gros lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 avril 2014;

Il y aura dispense de lecture puisque tous les conseillers ont reçu le projet de règlement et qu'aucune modification n'a été réalisée au projet de règlement pour adoption finale.

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil adopte le règlement R189-4-14 sur la gouvernance.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-140 Résolution – Désignation d'un administrateur de la carte de crédit de « Entreprise Visa Desjardins »

Eu égard aux conditions exigées aux détenteurs de cartes de crédit émises par Entreprise VISA Desjardins, et;

Considérant l'obligation de désigner une personne autorisée à agir comme administrateur principal du compte;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que:

La municipalité de Grenville-sur-la-Rouge présente à la Fédération des caisses Desjardins du Québec («la FCDQ») une demande d'émission d'une nouvelle carte de crédit Entreprise VISA Desjardins;

Madame Rébecca Ménard, directrice des finances pour la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge soit, par les présentes, désignée comme administrateur principal du programme de cartes de crédit Entreprise VISA Desjardins et qu'en cette qualité elle soit notamment autorisée à désigner les personnes aptes à l'assister dans la gestion des cartes affaires en ligne à titre d'administrateurs secondaires ;

Monsieur Jean-François Bertrand, directeur général de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, soit par les présentes autorisé à signer pour la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge et en son nom tout document nécessaire ou utile pour donner effet aux présentes.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-141 Résolution – Désignation d'une personne responsable d'encaisser les chèques de la petite caisse de la municipalité

Considérant que, suite à la fermeture de la Caisse populaire de Saint-André d'Argenteuil, un responsable doit être nommément désigné pour l'encaissement des chèques de la petite caisse de la municipalité à la succursale de Lachute;

Il est proposé par Louise Gorman et résolu que le conseil autorise la nomination de Mélanie Payer, commis aux comptes payables, en tant que personne responsable, pour et au nom de la municipalité, de l'encaissement des chèques de la petite caisse.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-142 Résolution – Autoriser le renouvellement 2014 de l'assurance collective

Attendu que le rapport d'analyse des produits d'assurances réalisé par le courtier Chapdelaine et Associés représente une hausse globale de 7.4% des tarifs pour l'année 2014;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil municipal autorise le renouvellement du contrat d'assurance collective par le biais du courtier Chapdelaine et Associés Inc. effectif le 1^{er} avril 2014, selon les taux proposés en raison des protections offertes.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-143 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses au 31 mars 2014 selon l'article 176.4 du code municipal.

Le directeur général dépose, en cette séance de conseil, l'état comparatif des revenus et dépenses au 31 mars 2014 tel que requis par le Code municipal.

2014-05-144 Résolution - Approbation de deux contrats en vue de l'élaboration d'un plan de développement durable de la rivière Rouge

Considérant l'intérêt manifesté par la municipalité d'inclure l'opinion de toutes les personnes intéressées dans l'élaboration d'un plan de développement durable de la rivière Rouge;

Vu la teneur des offres de services soumises par les firmes Brunet Sherwood et Horizon multi ressources inc. quant à notamment, les méthodes de consultations utilisées et l'échéancier proposé;

Vu la résolution numéro 2014-03-77 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 mars 2014;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil autorise l'octroi, de concert aux firmes Brunet Sherwood et Horizon multi ressources inc., pour des montants respectifs de 12 180 \$ et 18 625,95 \$ y incluant les taxes applicables, le mandat d'élaboration d'un plan de développement durable de la rivière Rouge et ce, selon les termes des offres de services proposées, et;

D'autoriser le directeur général à signer tout document requis pour donner suite à l'octroi dudit mandat aux deux firmes concernées.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ INCENDIE

2014-05-145 Résolution – Approbation pour l'achat d'un tracteur

Vu la résolution numéro 2014-04-129 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 avril 2014, autorisant la direction des travaux publics à procéder à un appel d'offres en vue de l'acquisition d'un tracteur et,

Vu le procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour l'acquisition d'un tracteur;

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu que le conseil approuve l'acquisition d'un tracteur de modèle Case au montant de 80 925.00 \$, non taxable, et ce, selon la plus basse soumission conforme reçue telle que présentée par Les Équipements R. Masan. La somme requise sera prélevée à même le fonds de roulement, remboursable sur une période de cinq (5) ans.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-146 Résolution – Autorisation de demande de soumission pour l'achat d'un camion (pick-up)

Considérant l'importance pour la direction des travaux publics de maintenir dans un état adéquat, sa flotte de véhicules, et;

Considérant l'usure et le kilométrage du véhicule actuel qu'il convient de remplacer;

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu que le conseil autorise la direction des travaux publics à procéder à un appel d'offres en vue de l'acquisition d'un camion (pick up).

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-147 Résolution – Autorisation de demande de soumission pour l'achat d'un véhicule utilitaire

Considérant l'importance pour la direction du service de Sécurité Incendie de maintenir dans un état adéquat, sa flotte de véhicules, et;

Considérant l'usure et le kilométrage du véhicule actuel qu'il convient de remplacer;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le conseil autorise la direction du service Sécurité Incendie à procéder à un appel d'offres en vue de l'acquisition d'un véhicule utilitaire.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-148 Résolution – Octroi de contrat - Diésel

Vu le procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour l'acquisition de diesel daté du 2 mai 2014;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil municipal retienne la soumission la plus basse conforme provenant de Paul Grand'Maison Inc, selon une marge de profit fixe de 0.007 \$/litre, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-149 Résolution – Octroi de contrat – Huile à chauffage

Vu le procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour l'acquisition d'huile à chauffage daté du 2 mai 2014;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil municipal retienne la soumission la plus basse conforme provenant de Paul Grand'Maison Inc, selon une marge de profit fixe de 0.017 \$/litre, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-150 Résolution – Octroi de contrat – Chlorure de calcium en flocons

Vu le procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour l'acquisition de chlorure de calcium en flocons daté du 2 mai 2014;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil municipal retienne la soumission la plus basse conforme provenant de Sel Warwick Inc., au prix de 409.00 \$ le ballot, plus les taxes applicables :

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-151 Résolution – Octroi de contrat – Matériaux d'entretien des chemins

Vu le procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour chacune des catégories de matériaux d'entretien des chemins (gravier, béton, asphalte chaude, asphalte froide) daté du 2 mai 2014;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le conseil municipal approuve, en considération des soumissions conformes reçues, le choix des fournisseurs pour l'acquisition des matériaux requis pour l'entretien des routes et ce, selon les besoins, la nature et l'emplacement des travaux à effectuer, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2014-05-152 Avis de motion – Amendant le Règlement R6 Règlement créant un comité consultatif d'urbanisme pour la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

La volonté du conseil d'augmenter le nombre de citoyens membres votants au CCU exige une modification au règlement cadre qui régit le fonctionnement du CCU.

Le conseiller Michel Perreault donne avis de motion qu'il, ou en son absence, un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil le règlement modifiant le règlement R-6, règlement créant un comité consultatif d'urbanisme pour la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge visant notamment le nombre des membres-citoyens, le fonctionnement et les pouvoirs du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU).

Il y aura exception de lecture si tous les élus ont reçu le projet de règlement deux jours avant la séance au cours de laquelle ledit règlement sera présenté pour adoption et que tous les élus déclarent l'avoir reçu et lu avant sa possible adoption.

2014-05-153 Résolution – Contrôle intérimaire visant la prohibition de toute opération cadastrale visant la création d'une nouvelle infrastructure routière sur tout le territoire de la municipalité

Considérant que le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil est entré en vigueur le 1er juin 2009 ;

Considérant que le ministre a accordé à la municipalité un délai additionnel pour adopter les documents visés à l'article 59 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (LRQ, c. A-19.1) et;

Considérant que la Municipalité pourrait, dans ce contexte, se prévaloir des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 112 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (LRQ, c. A-19.1) et;

Considérant que la municipalité est en réflexion sur ses orientations futures en matière d'expansion du réseau routier et sur la qualité de desserte qu'elle souhaite offrir à ses citoyens;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil adopte une résolution de Contrôle intérimaire visant à prohiber, sur l'ensemble du territoire, toute opération cadastrale visant la création d'une nouvelle infrastructure routière.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-154 Résolution – Appui aux démarches de vente de terrains au voisinage d'A50 et du chemin Scotch.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a reçu une demande à acheminer à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'aliénation d'une terre agricole par le Ministère des transports du Québec des lots (7D ptie, 7B ptie, 8E ptie du rang 3, Cadastre Canton de Grenville et d'une superficie totale de 211 564 m²;

CONSIDÉRANT que cette demande requiert l'autorisation et l'appui de la municipalité pour que le ministère enclenche le processus légal de vente conformément à l'application de l'article 58 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT que la demande est faite dans le cadre de l'application de l'article 104 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles pour aliéner des parcelles contiguës à la superficie visée en faveur de l'acquéreur, André et Diane St-Pierre snc;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil municipal autorise la municipalité à appuyer la démarche du MTQ auprès de la CPTAQ pour la vente desdits terrains avoisinant la bretelle du chemin Scotch et de l'A50

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-155 Résolution – Appui aux démarches CPTAQ visant à identifier des terrains dans les secteurs agroforestiers pour la construction résidentielle

CONSIDÉRANT que lors d'une séance ordinaire tenue le 28 novembre 2012, la MRC d'Argenteuil a adopté la résolution numéro 12-11-316 enclenchant le processus de demande à portée collective visant l'implantation de résidences sur son territoire, le tout en vertu de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (LPTAAQ)*;

CONSIDÉRANT que ladite demande porte sur les deux volets de l'article 59, soit :

1. Les îlots déstructurés (volet 1) et
2. Les secteurs à l'intérieur de la zone agricole qui peuvent accueillir de nouvelles résidences sur des propriétés de superficie suffisante pour ne pas déstructurer le milieu agricole (volet 2);

CONSIDÉRANT que les propositions d'îlots déstructurés ont été validées par les urbanistes et inspecteurs de chacune des municipalités ayant un territoire agricole;

CONSIDÉRANT que le 14 mai 2013, des représentants de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), de l'UPA Outaouais-Laurentides et de la MRC ont tenu une rencontre de négociations pour valider chacun des îlots et des secteurs préalablement identifiés;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ a transmis son orientation préliminaire numéro 377034 à la MRC d'Argenteuil et à la municipalité en réponse à ladite demande à portée collective pour l'implantation de résidences dans la zone agricole décrétée en vertu de la *LPTAAQ*;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ demande l'appui de chacune des municipalités de la MRC d'Argenteuil ayant une zone agricole décrétée;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge émette un avis favorable à l'orientation préliminaire de la demande à portée collective numéro 337034 visant la détermination des îlots déstructurés et des secteurs agroforestiers telle que décrite dans le dossier transmis à la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge par la CPTAQ;

QUE la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge transmette une copie conforme de la présente résolution à la CPTAQ et à la MRC d'Argenteuil.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET SERVICES SOCIAUX

2014-05-156 Résolution – Désignation d'un élu pour le programme de « Ma Santé en valeur »

Considérant que madame Teresa Ogle-Foreman a terminé son mandat de conseillère pour la municipalité, le conseil doit désigner une autre personne responsable du dossier.

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil désigne monsieur Daniel Gauthier à titre de porteur du dossier "Ma Santé en valeur" et autorise ce dernier à gérer, pour et au nom de la municipalité, les sommes reçues de la MRC d'Argenteuil pour la mise en œuvre dudit programme et ce, sous le contrôle de la directrice des finances.

Note : M. Legris a demandé l'autorisation d'enregistrer. Le président a refusé

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-157 Résolution – Désignation d'un élu pour siéger sur le conseil d'administration du Réseau de dépannage alimentaire du secteur Ouest de la MRC d'Argenteuil

Attendu que la municipalité souhaite désigner un élu pour siéger sur le conseil d'administration du Réseau de dépannage alimentaire du secteur Ouest de la MRC d'Argenteuil

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le conseil désigne Michel Perreault pour siéger sur le conseil d'administration du Réseau de dépannage alimentaire du secteur Ouest de la MRC d'Argenteuil.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

LOISIRS ET CULTURE

2014-05-158 Résolution – Désignation de deux (2) élus pour siéger sur le conseil d'administration de l'organisme « Les Chutes des Sept Sœurs »

En conformité avec les lettres patentes de l'organisme Les Chutes des Sept-Sœurs exigeant qu'un minimum de deux (2) membres de leur conseil d'administration provienne du conseil municipal de Grenville-sur-la-Rouge;

Considérant l'intérêt pour la municipalité de compter sur deux administrateurs pour siéger sur le conseil d'administration dudit organisme, eu égard notamment aux investissements consentis pour la réalisation de projets d'infrastructures;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil désigne Robert D'Auzac et Sébastien Gros pour siéger en tant qu'administrateurs sur conseil d'administration de l'organisme Les Chutes des Sept-Sœurs.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-159 Résolution – Autoriser le Club Optimiste à circuler sur nos routes et chemins lors de leur randonnée à vélo le 14 juin 2014

Considérant la demande formulée par le Club Optimiste pour permettre la tenue de leur randonnée à vélo du 14 juin 2014 et;

Considérant l'intérêt pour la municipalité de favoriser la tenue de tels événements pour le bénéfice de sa population;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil municipal autorise le Club Optimiste à emprunter les voies de circulation de la municipalité lors de leur randonnée à vélo du 14 juin 2014, à la condition que les responsables en assurent la sécurité en tout temps.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-160 Résolution – Octroi d'une aide financière au Club Optimiste

Considérant la demande de contribution formulée par le Club Optimiste pour aider à la tenue de leur randonnée à vélo du 14 juin 2014;

Considérant que la municipalité juge opportun d'aider à l'organisation et à la tenue d'un tel événement;

Il est proposé par Louise Gorman et résolu que le conseil municipal octroie une aide financière de 100.00 \$ pour contribuer à l'organisation de leur randonnée à vélo qui se tiendra le 14 juin 2014.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-161 Résolution – Octroi d'aide financière à l'école Dansereau-Saint-Martin pour l'organisation de l'évènement « Les 1 000 étoiles montantes »

Considérant la demande de contribution formulée par l'école Dansereau-Saint-Martin pour aider à la l'organisation de l'évènement « Les 1 000 étoiles montantes »;

Considérant que municipalité juge opportun d'aider à l'organisation d'une activité au bénéfice des jeunes de la municipalité;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil municipal autorise l'octroi d'une aide financière de 100.00 \$ pour contribuer à l'organisation et à la tenue de l'évènement « Les 1 000 étoiles montantes »

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-162 Résolution – Permis de stationnement accordé au comité organisateur du Championnat canadien de Rafting 2014

Considérant la demande formulée par le comité organisateur du Championnat canadien de Rafting 2014

Considérant que la municipalité désire favoriser la tenue de tels événements sur son territoire et;

Considérant que la circulation sur le chemin de la rivière Rouge ne puisse en aucun temps nuire à la sécurité des personnes qui prendront part à l'évènement ou de celle des gens qui résident ou utilisent, sur une base régulière, cette voie de circulation;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le conseil municipal permette le stationnement le long du chemin de la rivière Rouge lors de la tenue du Championnat canadien de Rafting, les 5 et 6 juin prochains, en autant que le comité organisateur dudit événement transmette à la municipalité, au plus tard le 23 mai 2014, des précisions quant à l'horaire des compétitions, au nombre prévu de participants et de spectateurs, aux mesures prises pour assurer la sécurité du site et des personnes présentes.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

AFFAIRES NOUVELLES

2014-05-163 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement R-71-0-08 relatif à la délégation du pouvoir de dépenser

Le conseiller Robert D'Auzac donne avis de motion qu'il, ou en son absence, un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil le règlement modifiant le règlement relatif à la délégation de pouvoir de dépenser.

Il y aura exception de lecture si tous les élus ont reçu le projet de règlement deux jours avant la séance au cours de laquelle ledit règlement sera présenté pour adoption et que tous les élus déclarent l'avoir reçu et lu avant sa possible adoption.

2014-05-164 Résolution - Octroi d'une commandite de 100.00 \$ à l'organisation du Championnat canadien de Rafting

Considérant l'intérêt pour la municipalité d'encourager la tenue d'une activité majeure sur son territoire;

Considérant qu'une telle association avec l'événement « Championnat canadien de Rafting 2014 » permet une visibilité pour la municipalité;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil municipal autorise l'octroi d'une commandite de 100.00 \$ à l'organisation du Championnat canadien de Rafting 2014 dont l'évènement se tiendra les 5 et 6 juin.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-05-165 Résolution – Nomination au comité des finances

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu que le conseil municipal désigne madame Louise Gorman comme membre du comité des finances. Madame Gorman accepte cette nomination.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Le directeur général certifie que la municipalité dispose des crédits budgétaires nécessaires pour les dépenses décrétées lors de cette séance ordinaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2014-05-166 Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Robert D'Auzac et résolu que la présente séance soit levée à 21 :37 heures.

John Saywell
Maire

Jean-François Bertrand
Directeur général et secrétaire-trésorier